

Le Chant de l'Herbetan

Dans ce contexte qui reste encore compliqué dans notre quotidien et à l'approche des festivités de fin d'année, nous vous souhaitons d'agréables fêtes, aussi simples soient-elles.

Gardons au fond de nous la Magie de Noël !



PERMANENCE SUPPLEMENTAIRE DISTRIBUTION DES PLAQUES DE NUMEROS DE MAISON

Samedi 9 janvier 2020 de 10h00 à 12h00 dans la salle « La Chartreuse » (située à côté de la mairie)

ECOLE ET PROTOCOLE SANITAIRE/ REMERCIEMENTS !

Depuis la réouverture de l'école, le 11 mai 2020, l'ensemble des personnels de l'école a dû mettre en place et appliquer des protocoles sanitaires évoluant au fur et à mesure de la situation sanitaire. La complexité de ces protocoles a généré (et génère toujours) beaucoup de réflexion, de stress et de travail afin d'accueillir nos enfants du mieux possible.

Nous souhaitons donc remercier vivement l'ensemble des agents (Delphine Dupraz, Gaëlle Cuquat, Céline Sèveran, Marie-Line Geay, Karine Liottard, Alice Breuillard, Bruno Chabriand et Gisèle Robert), des enseignants (Amélie Monnet, Céline Ximenes, Laure Bamert et Aurélie Jourdan) et des AESH (Elodie Dédies et Anne Davis) pour leur implication sans faille dans le bon fonctionnement de l'école. Merci d'œuvrer au bien-être de nos enfants.



DISTRIBUTION DES CALENDRIERS DES POMPIERS



Cette année les sapeurs-pompiers de Chartreuse Nord ont décidé d'organiser une tournée de calendriers un peu différente des années précédentes. En effet, au vu de la situation sanitaire actuelle et afin de limiter au maximum les contacts, nous avons décidé de déposer les calendriers dans vos boîtes aux lettres et donc de ne pas venir directement à votre rencontre comme nous en avons l'habitude.

Les calendriers seront distribués dans chaque foyer avec une enveloppe pré remplie à l'adresse du centre de secours. Cela vous laisse la possibilité de nous faire un don si vous le souhaitez.

La tournée des calendriers nous tient tous très à cœur et c'est avec grand regret que nous sommes obligés de la repenser. Cette solution alternative nous permet néanmoins de tous nous protéger.

Merci pour votre soutien. Prenez soin de vous, passez de bonnes fêtes et on espère vous retrouver dans de meilleures conditions sanitaires l'année prochaine !

Cordialement Les pompiers de Chartreuse Nord

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE D'ENTREMONT LE VIEUX

Suite à un sinistre dans le bâtiment de La Poste et en attendant des locaux provisoires, vous pouvez vous rendre à l'agence postale qui se trouve dans la mairie d'Entremont le Vieux les :

- Mardi et jeudi : 9h à 12h et 13h45 à 16h45
- Mercredi et samedi : 9h à 11h45



FERMETURES EXCEPTIONNELLES

Samedi 26 décembre 2020 : mairie

Samedi 2 janvier 2021 : mairie et déchèterie

INFOS TERRITOIRE : PRESIDENCES

- Le 3 novembre 2020, Anne LENFANT, maire d'Entremont le Vieux, a succédé à Cédric Vial à la **Présidence de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse**, qui a été élu Sénateur de la Savoie par les grands électeurs.

- Le 5 octobre 2020, Dominique ESCARON, maire du Sappey en Chartreuse, a été réélu **Président du Parc naturel régional de Chartreuse**.



DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES/ DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, dès la première colonie détenue, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (chaque année entre le 1^{er} janvier et le 31 Août).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année)



INFOS TRAVAUX : LA BARRE DE LOGEMENTS D'AUTREFOIS A AUJOURD'HUI



Le bourg autrefois, en 1917, avec la scierie qui a précédé la barre de logements aujourd'hui démolie.



NAISSANCES

Léni est né le 11 octobre 2020. Lou et ses parents Camille Giraud-Sauveur et Florian Bouteiller sont comblés.

Gaëtan est né le 12 décembre 2020 et fait la grande joie de Joris et de ses parents Eugénie Varvat et Raphaël Launey.

MARIAGE :

Lydie et Alain ROSAY se sont mariés le 24 octobre 2020. Tous nos vœux de bonheur !

DECES

Roger VILLARD le 14 octobre 2020

Marcel REY le 13 décembre 2020